

Emasfalt AL-1 (A60BFL)

ÉMULSIONS ■ ÉMULSIONS ANIONIQUES

DÉFINITION :

Émulsion anionique de bitume à rupture lente pour l'imprégnation, à base granulaire non traitée, conforme à la norme UNE 51603:2013 - Spécifications des émulsions anioniques de bitume pour le type A60BFL.

SPÉCIFICATIONS :

Caractéristiques	Unité	Norme	Min.	Max.
Émulsion originale				
Polarité des particules	-	UNE EN 1430	Négative	
Teneur en liant (par teneur à eau)	%	UNE EN 1428	58	62
Teneur en fluxant (par distillation)	%	UNE EN 1431	3	8
Viscosité par écoulement (2 mm, 40 °C)	s	UNE EN 12846	15	70
Résidu sur tamis (0,5 mm)	%	UNE EN 1429	-	0,10
Tendance à la sédimentation (7 jours)	%	UNE EN 12847	-	10
Propriétés du liant après distillation (UNE EN 1431)				
Pénétration (25 °C ; 100 g ; 5 s)	0,1mm.	UNE EN 1426	-	220
Point de ramollissement	°C	UNE EN 1427	35	-



Votre univers, plus performant.

APPLICATIONS :

→ Couches d'imprégnation .

TEMPÉRATURES D'UTILISATION DONNÉES À TITRE INDICATIF :

→ Température d'application (°C) : 20-50. Si l'émulsion doit être chauffée, des précautions particulières doivent être prises pour ne pas dépasser la limite de 60 °C. Pour cela, il est recommandé de chauffer à l'aide de moyens garantissant un contrôle correct de la température et une homogénéité de celle-ci dans toute l'émulsion, en évitant des surchauffes ponctuelles qui pourraient la détériorer.

DOTATIONS À TITRE INDICATIF :

- Environ 1 000-2 000 g d'émulsion/m² selon l'état du sol. Cette dotation ne sera en aucun cas inférieure à cinq cents grammes par mètre carré (500 g/m²) de liant résiduel.
- La dotation recommandée peut s'appliquer en deux couches d'émulsion.

RECOMMANDATIONS :

- Nettoyage et préparation du support. Humidification, si nécessaire.
- L'équipement qui permet d'appliquer l'émulsion devra disposer d'une rampe d'arrosage capable d'offrir une uniformité transversale suffisante. Éviter l'arrosage avec une lance.
- Il sera possible d'appliquer un granulat pour recouvrement, capable d'absorber l'excédent de liant susceptible de rester à la surface ou pour assurer la protection de l'apprêt sous l'effet du trafic de chantier. Elle se fera 24 h après l'application de la couche.

Révision n° : 6

Approuvé : 01/03/2019

Prochaine révision : 01/03/2024



ER-0129/1994



Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site web www.cepsa.com

Remarque : Les recommandations reprises dans cette fiche technique doivent être uniquement considérées à titre indicatif et pour des cas généraux, Cepsa déclinant toute responsabilité en cas d'usage indu. Pour les cas particuliers, veuillez contacter le département technique de Cepsa.



Votre univers, plus performant.